



# AQUATERRA

## RÈGLEMENT AQUATERRA 2025

### ORGANISATION

L'AQUATERRA est une manifestation sportive 100% nature créée en 2011 à l'occasion des 60 ans du barrage de Bort-les-Orgues (19), ayant lieu autour de la retenue d'eau, sur 3 départements, la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme, et 2 régions, Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes.

L'organisation est assurée par l'association Well'Com Organisation.

L'épreuve se déroulera cette année le 12 juillet 2025.

**Si c'est possible encore cette année, tous les parcours emprunteront un passage exceptionnel à l'intérieur du barrage EDF de Bort les Orgues** 🚶

### TRAILS ET COURSES NATURE

Toutes les courses se déroulent en milieu naturel, empruntant des sentiers de randonnée et des hors-pistes sur des propriétés privées, en une seule étape, à allure libre.

#### Courses :

- L'EDFi du Lac : Tour du Lac de Bort-les-Orgues, environ 84 km.
- Les Manants de Port-Dieu : Port-Dieu (19) / Bort-les-Orgues, environ 47 km. Départ en bus puis en bateau de l'embarcadère de Val. **Attention ce trail est limité aux 200 premiers participants !** Nous ne disposons que de 200 places dans les bateaux
- L'Artensiel : La Grange Haute (commune de Labessette 63) / barrage / Bort les Orgues, environ 27 km. Départ en bus puis en bateau de l'embarcadère de Val. **Attention ce trail est limité aux 200 premiers participants !** Nous ne disposons que de 200 places dans les bateaux
- La Pierr'Fit Tour : Bort les Orgues / Barrage / Bort les Orgues, rive droite du lac, environ 15 km
- La trace de l'Ecureuil : Bort les Orgues / Barrage / Château de Val, rive gauche du lac, environ 8 km

#### Départs et arrivées :

##### Trails :

- **L'EDFi du lac 84 km : départ de la course à 5h00 le 12 juillet 2025 (nuit de vendredi à samedi) de la Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues.**
- **Les Manants de Port Dieu 47 km : départ de la course à Port Dieu à 8h00 le 12 juillet 2025, à l'arrivée des bateaux.**  
Cheminement pour se rendre au départ : **prendre bus de la Place Marmontel vers Château de Val pour prendre le bateau qui vous emmènera au départ.**
- **L'Artensiel 27 km : départ de la course plage de la Grange Haute à 9h30 le 12 juillet 2025, à l'arrivée des bateaux.**  
Cheminement pour se rendre au départ : **prendre bus de la Place Marmontel vers Château de Val pour prendre le bateau qui vous emmènera au départ.**
- **Le Pierr'Fit Tour 15 km : départ de la course à 9h00 le 12 juillet 2025, de la Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues**
- **La Trace de l'Ecureuil 8 km : départ de la course à 9h45 le 12 juillet 2025, du Château de Val.**  
Cheminement pour se rendre au départ : **prendre bus de la Place Marmontel vers Château de Val.**

##### Randonnées :

- **L'Artensiel 27km : départ de la randonnée vers 9h30 le 12 juillet 2025, plage de la Grange Haute à l'arrivée des bateaux.**  
Cheminement pour se rendre au départ : **prendre bus de la Place Marmontel vers Château de Val pour prendre le bateau qui vous emmènera au départ.**
- **Le Pierr'Fit Tour 15km : départ de la randonnée vers 9h00 le 12 juillet 2025, de la Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues.**
- **La Trace de l'Ecureuil 8km : départ de la randonnée vers 9h50 du Château de Val.**  
Cheminement pour se rendre au départ : **prendre bus de la Place Marmontel vers Château de Val.**

**Toutes les arrivées (trails et randonnées) ont lieu Place Marmontel à Bort-les-Orgues.**

### INSCRIPTIONS

Inscription en ligne dans la limite des places disponibles sur [www.trail-aquaterra.com](http://www.trail-aquaterra.com). (dossier complet obligatoire)\* .

Aucune inscription sur place sauf pour les randonnées

\*Pour valider leur inscription, tous les concurrents doivent présenter, au choix :

leur numéro de licence FFA de l'année en cours)

ou

un PPS de moins de 3 mois avant la date de l'épreuve

+ une autorisation parentale, s'ils sont mineurs.

Âge minimum des participants aux trails : 84, 47, 27 km : Être né en 2005 et avant / 15 km : Être né en 2007 et avant / 8 km : Être né en 2009 et avant

### DROITS D'ENGAGEMENT PAR PERSONNE

DROIT D'ENGAGEMENT	TARIFS		
	Tarifs jusqu'au 15 mars	Tarifs jusqu'au 31 mai	Tarifs jusqu'au 12 juillet
Ultra Trail L'EDFi du Lac - 84 km	75 €	85 €	95 €
Trail des Manants de Port-Dieu - 47 km	49 €	59 €	69 €
Trail L'Artensiel - 27 km	25 €	34 €	39 €
Trail Pierr'Fit Tour - 15 km	14 €	20 €	25 €
Trail La Trace de l'Ecureuil - 8 km	10 €	12 €	15 €
Randonnée l'Artensiel - 27 km	20 €	20 €	25 €
Randonnée Pier'Fit Tour - 15 km	10 €	10 €	12 €
Randonnée La Trace de l'Ecureuil - 8 km	8 €	8 €	11 €

**Assurance Annulation : possibilité d'y souscrire ou non directement lors de l'inscription, pourcentage en fonction du tarif de l'inscription : remboursement partiel de votre engagement (sauf frais), sous réserve de souscrire à l'assurance annulation avant le 11/07.**

### RETRAIT DES DOSSARDS

Il aura lieu Place Marmontel à Bort-les-Orgues :

- Le vendredi 11 juillet 2025 de 16 h à 20h30,
- Le samedi 12 juillet 2025 de 5h30 à 9h30 (suivant les épreuves), pour les randonneurs et traileurs qui ne peuvent pas venir la veille.

**Pas d'inscription le Jour J pour les Trails**

### RAVITAILLEMENTS

**Attention, il n'y a pas de gobelet plastique sur les ravitaillements !**

Vous devez être autonomes concernant la gestion de votre hydratation (gourdes, camelbacks ou éco-gobelets). L'EDFi du Lac (80 km), est un trail en semi autonomie. 3 Ravitaillements solides 1- Outreval (17.5km) 2 – Pont d'Arpiat (38.5km) 3 - Château de Thynières 4 – Place Marmontel à l'arrivée + plusieurs liquides

km 17.5 - Outre-Val  
km 38.5 - Pont d'Arpiat  
km 47 - La Renaudie  
km 59 – Château de Thynières  
km 67.5 - Anglards  
km 72 – Château de Val  
km 84 – Bort les Orgues (Arrivée)

### RECOMPENSES

Elles auront lieu à l'issue des courses sur la Place Marmontel.

### BALISAGE

Le fléchage du circuit est matérialisé par des balises « oranges », « Corrèze, le département » et/ou de la rubalise retirée le lendemain de l'épreuve.

### BARRIÈRES HORAIRES

**Sur l'EDFi du Lac, le temps limite est de 14h avec 2 barrières :**

1. Pont d'Arpiat (42 km) à 12h00
2. Château de Thynières à 16h15

### ABANDONS

Ils doivent être obligatoirement signalés et enregistrés aux ravitaillements ou aux points de contrôle auprès d'une personne identifiée de l'organisation.

## SANITAIRES ET DOUCHES

Situés dans les vestiaires du stade.

## RÈGLES RELATIVES AUX PARTICIPANTS

- En cas d'abandon, le concurrent ne peut pas être classé sur la distance inférieure
- Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard
- Le ravitaillement sauvage et toute aide matérielle extérieure sont formellement interdits
- Les dossards doivent être visibles de face durant tout le parcours et lors du passage sur la ligne d'arrivée
- Concernant les portions de routes, vous êtes soumis au code de la route, veuillez le respecter, soyez prudent !
- Matériel obligatoire sur l'Ultra Aquaterra l'EDFi du Lac : réserve d'eau 1.5 litre, un sifflet, une réserve alimentaire, une couverture de survie, une lampe frontale, un téléphone mobile chargé, le n° d'urgence figurant sur les dossards
- Matériel obligatoire sur les autres courses (sauf le 8 et le 15kms) : réserve d'eau 1l.
- Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles...
- Respecter la nature et l'environnement : ne jeter pas de détritux !
- Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin. Vous êtes dans un espace Natura 2000 soumis à autorisation, soyez responsables...
- Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation
- Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même ; votre principal adversaire c'est vous
- Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse
- Soyez solidaires, n'hésitez pas à encourager les autres
- Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir
- Profitez pleinement des superbes paysages de la vallée de la Haute Dordogne et des magnifiques panoramas sur le Puy de Sancy et le Puy Mary
- Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecins. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques...) ne sont pas pris en charge par l'organisation
- Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est plus en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard

## MOTIFS DE DISQUALIFICATION

- Ne pas porter le dossard dans son intégralité
- Se faire suivre par un VTT ou par un coureur à pied non inscrit à la course
- Se faire ravitailler sur le parcours (hors zones autorisées)
- Jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres ou gels énergétiques
- Ne pas suivre le parcours balisé
- Ne pas respecter les bénévoles
- Transférer son dossard à un autre coureur sauf sur les relais

## DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepter le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant.

À tout moment, l'organisation d'AQUATERRA se réserve **le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves**. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou en tous cas de force majeure. En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeure, aucun droit d'inscription ou autres frais ne peuvent être remboursés.

